



Rapport de progrès 2020

SALAUN HOLIDAYS SAS

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son rapport de progrès en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le rapport de progrès le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

GOUVERNANCE RESPONSABLE

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Engagement explicite de la direction en faveur de la RSE

Cela fait plusieurs années que la Direction de Salaun Holidays s'engage dans des actions RSE :

Plantation d'arbres pour diminuer son empreinte carbone, calcul de son bilan carbone, engagement de neutralité carbone de ses voyages dès 2025, sensibilisation des parties prenantes (fournisseurs, clients, collaborateurs), rédaction d'une charte environnementale et sociale, actions en faveur des collaborateurs (navette de covoiturage d'entreprise, jus d'orange pressé et café en libre-service, baby-foot et flippers...). Durant l'année 2020 et une bonne partie de l'année 2021, l'entreprise s'est retrouvée quasi à l'arrêt à cause de la crise sanitaire. 90 % de ses effectifs a été placé en chômage partiel. Les actions RSE n'ont donc pas été prioritaires. Cependant, la direction ne perd son objectif de vue et compte bien dès a rentrée 2021 remettre à plat toutes les actions déjà engagées et continuer à structurer sa démarche RSE.

BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES / RESPONSABILITES DES FOURNISSEURS

Vérification de la bonne application des 10 principes du Global Compact

Nous avons décidé de réaliser en 2019 un nouveau cahier des charges plus exigeant à destination de l'ensemble de nos fournisseurs. De fait, nous avons décidé d'intégrer dans ce cahier des charges, les éléments de la convention de partenariat proposée par l'association ATR. Ainsi, chacun de nos fournisseurs a reçu ce cahier des charges et tous ont été tenus de le signer. Voici le chapitre en question :

8 - Tourisme durable et responsable

Le prestataire de services s'engage à respecter :

1/ les conditions juridiques de l'exercice de son métier au regard de la réglementation en vigueur dans son pays.

2/ les principes énoncés dans la déclaration universelle des droits de l'homme.

3/ les aspects sociaux du tourisme responsable de sa propre structure et de ses prestataires. Il s'inspirera pour cela des règles définies par l'Organisation Internationale du Travail en respectant et en faisant respecter les conventions n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical 1948 ; n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective 1949 ; n° 29 sur le travail forcé ; n° 105 sur l'abolition du travail forcé 1957 ; n° 138 sur l'âge minimum 1973 ; n° 182 sur les pires formes de travail des enfants 1999 ; n° 111 sur la discrimination. Le prestataire de services s'engage aussi à fournir les moyens de formation à son personnel et à ses guides.

4/ les aspects environnementaux du tourisme responsable en prenant en compte les avancées locales et s'engage au niveau de sa propre structure et de ses propres prestataires notamment en matière d'information vis à vis de son personnel sur sa politique de tourisme durable, de sa gestion des déchets, de sa gestion de l'eau, de sa gestion de l'énergie et de l'information environnementale et sociale sur le pays qu'il communique aux clients.

Un bilan (au minimum un par an) sera réalisé entre l'opérateur et le fournisseur afin de faire le point sur les dysfonctionnements, les plaintes des clients, les besoins en terme de communication, les besoins en terme de formation, le choix des fournisseurs, les critères de progrès...

SAVOIR FAIRE / CERTIFICATIONS

Certifications qualité / environnementales

En 2018, Salaün Holidays a obtenu le label ATR - Agir pour un Tourisme responsable - L'association ATR a développé ce système d'évaluation externe de l'engagement des opérateurs de voyage pour ceux qui souhaitent non seulement agir pour un tourisme responsable mais aussi faire la démonstration de leur engagement. Les opérateurs de voyage engagés dans la démarche sont donc invités à apporter la preuve des actions effectivement mises en place pour un tourisme responsable puis à faire contrôler ces preuves par un organisme de garantie compétent et indépendant, à savoir ECOCERT. En janvier 2020, Salaün Holidays a eu un 2e audit de contrôle pour vérifier qu'il respectait toujours bien ses engagements et avait rempli les critères de progrès établis en 2018.